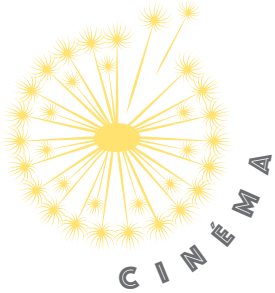

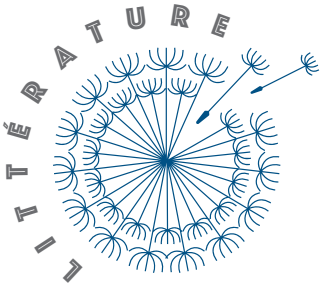

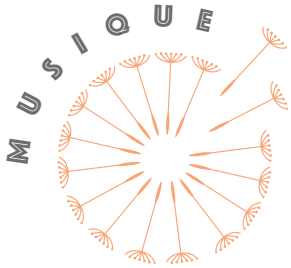

Depuis 1980, l'**Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité** (76 000 adhérents actifs) milite pour que chaque Française et chaque Français puisse choisir les conditions de sa propre fin de vie. Conformément à ses conceptions personnelles de dignité et de liberté.

Le comité culturel de notre association prend connaissance des contenus de toutes expressions artistiques (cinéma, théâtre, littérature, musique) en relation avec la revendication de l'ADMD, afin de mieux promouvoir ces œuvres et de sensibiliser les Français grâce à la force de l'art. À cet effet, il rédige des critiques qui sont l'expression personnelle du rédacteur. Elles sont, par nature, subjectives.

Ce comité est composé d'une quinzaine de membres bénévoles âgés de trente à quatre-vingt ans, tous dotés d'une belle capacité rédactionnelle et ayant à cœur de faire rayonner de belles œuvres qui promeuvent notre message de liberté.
Les membres de ce comité culturel exercent ou ont exercé différentes professions : avocat, journaliste, enseignant, médecin, psychothérapeute, essayiste…

Ces contenus sont publiés sur le site de l'ADMD, diffusés dans sa lettre d'information spéciale culture (200 000 abonnés) et sur les réseaux sociaux (100 000 followers). Certaines critiques peuvent être publiées dans le Journal de l'ADMD (tirage papier : 41 800 exemplaires pour le numéro de février 2022).

Notre comité vous invite à nous envoyer un exemplaire des livres que vous souhaitez porter à notre connaissance ou à nous informer de la sortie en salle d'un film dont vous assurez la distribution ou de la représentation d'une pièce de théâtre.

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ.

Contact : Catherine Daquin - Administratrice de l'ADMD, chargée du comité culturel
130, rue Lafayette – Paris 10e (75010) - Tél. : +33 (0)1 48 00 04 16 / c.daquin@admd.net